

GRACE INSIGNE

(Suite)

EN reproduisant leurs lettres, nous craindrions de blesser l'humilité des dignes religieuses qui se sont unies si cordialement à nous, pour remercier et bénir de son insigne bienfait Celui qui regarde les humbles et les petits. Que les instituts, si gracieusement représentés, veuillent cependant nous permettre de leur exprimer encore une fois notre vive gratitude pour l'exquise délicatesse dont, sous mille formes, elles ont fait preuve à notre égard, en cette circonstance si bienheureuse pour nous de l'approbation apostolique.

La lettre suivante dira pourquoi nous l'avons choisie de préférence parmi celles des nombreux amis séculiers qui se sont unis à notre *Deo gratias*.

A la Très Révérende Mère Ste-Catherine-Aurélie, Supérieure de l'INSTITUT DU PRÉCIEUX SANG, à St-Hyacinthe.

MA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE.

Le Souverain Pontife Léon XIII vient d'honorer votre communauté en accordant son Approbation Apostolique aux constitutions de votre illustre maison.

C'est un honneur pour le Canada catholique.

Comme concitoyen de Sa Grandeur Monseigneur Joseph LaRocque, un des illustres fondateurs de l'*Institut du Précieux Sang*, je viens unir ma voix à celles des amis, pour vous féliciter et pour glorifier, bien humblement il est vrai, une mémoire chère aux citoyens de Chambly.

Cette approbation est un lustre de plus pour sa paroisse natale, que Sa Grandeur aimait de tout son cœur. Aussi lorsque se présentait l'occasion de parler des *gens de Chambly*, de ses compagnons d'enfance, de sa paroisse, en parlait-il avec une affection toute suave et toute poétique.

Si, " Monseigneur Joseph, " comme nous l'appelons encore *chez nous*, nous aimait, nous l'aimions en retour, comme nous